



Protection des lacs et cours d'eau dans les bassins versants de la zone Bécancour

Un engouement certain du milieu municipal!

Article mis en ligne le 12 mars 2010 à 12:53

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Le 3 mars dernier au Manoir du lac William se déroulait la journée d'information technique sur la protection des lacs et cours d'eau. Cette activité a regroupé une cinquantaine de personnes provenant de 15 municipalités, 3 MRC et 5 associations riveraines des bassins versants de la zone Bécancour. Les acteurs du milieu municipal étaient représentés soit par les maires, les élus, les directeurs généraux, les inspecteurs, les aménagistes ou les techniciens.

Cette activité visait à informer et outiller le milieu municipal sur les rôles, responsabilités et moyens d'action des municipalités pour la protection des lacs et cours d'eau. Cette activité se voulait également une occasion de favoriser les échanges et le transfert des connaissances.



Tout au cours de la journée, trois conférenciers se sont relayés. En premier lieu, Jean-François Girard, biologiste et avocat représentant le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), a su captiver son auditoire avec une présentation des plus dynamiques sur l'aspect législatif et participatif des municipalités et des citoyens dans la protection des lacs et cours d'eau. Les compétences et le pouvoir du milieu municipal afin de diminuer les sources de phosphore (élément nutritif principalement responsable de la prolifération des cyanobactéries) ont été mis de l'avant.

Le respect des bandes riveraines et des fosses septiques, l'épandage d'engrais ainsi que la circulation nautique ont été les principaux thèmes abordés.

Par la suite, Jean Gagné du ministère des Transports de l'Estrie, a fait réagir la salle avec des exemples concrets de l'impact que peut avoir l'érosion des sols sur les chantiers de construction. Celui-ci a aussi démontré à l'assemblée différentes techniques de contrôle de l'érosion afin de limiter la migration des sédiments vers les milieux aquatiques où ils peuvent causer des dommages importants.

La présentation de la technique du tiers inférieur pour l'entretien des fossés routiers a été un point fort de l'exposé démontrant que cette méthode est avantageuse tant sur les plans

écologiques qu'économique. Troisièmement, René Vachon de la MRC du Haut-Saint-François est venu présenter le programme de gestion des vidanges des fosses septiques de cette même MRC. Celle-ci est responsable des vidanges de 13 municipalités. Les principes de mesurage (boues et écume) et d'utilisateur-payeur ont démontré au public une gestion novatrice et rentable.

Cette journée a été réalisée dans le cadre du plan d'action régional pour contrer les cyanobactéries. Ce plan d'action est le fruit d'un partenariat entre le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC), la Corporation pour la Promotion de l'Environnement de la Rivière Nicolet (COPERNIC) et le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ).

Il est rendu possible grâce au financement du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et de la Conférence Régionale des Élus du Centre-du-Québec (CRÉCQ).

Noter qu'une activité similaire organisée par COPERNIC se déroulera également le 17 mars à Asbestos dans le bassin versant des Trois-Lacs. *